



Conseil Citoyen Forestois : échanges du 12 février 2022

Thème 2, séance 1 – Comment faire pour améliorer le sentiment de sécurité dans l'espace public de Forest ?

Samedi 12 février, 25 membres du Conseil Citoyen Forestois se sont réunis pour aborder cette nouvelle thématique. La journée était structurée en quatre temps, destinés à partager ses expériences en matière de sécurité à Forest, d'explorer les principaux enjeux et d'échanger avec des personnes ressources.

	DÉCOUVERTE	VISION	ÉCLAIRAGE	PREMIÈRE IDÉATION
HORAIRES	10h00-11h50	11h50-12h50	13h30-14h15	14h35-15h45
CE QU'ON A FAIT	<ul style="list-style-type: none">° Echange en groupe : "carte du vécu"° Présentation du briefing	"Rêve Party" : les participants ont exprimé ce dont ils ont envie en termes de sécurité à Forest	Echange avec personnes ressources de la commune	Identification des défis auxquels travailler
CE À QUOI ON EST ARRIVÉ	<ul style="list-style-type: none">° Partage de nos expériences personnelles° Questions pour les personnes ressource	<ul style="list-style-type: none">° Notre vision désirable° Les défis que celle-ci soulève° D'autres questions qu'on a besoin de poser	<ul style="list-style-type: none">° Une vision précisée° Précision des défis à affronter° Des réponses à nos questions	La liste des enjeux principaux auxquels on va réfléchir

Cette note résume les échanges sur chacun des points suivants :

1. Notre vision pour la sécurité à Forest	2
2. Les enjeux prioritaires	3
3. Échanges avec les personnes ressources	5

1. Notre vision pour la sécurité à Forest

La question de la sécurité et du sentiment d'insécurité dans l'espace public est complexe et dépend de nombreux aspects. Les membres du conseil Citoyen ont remarqué que, de manière générale, il est important de distinguer :

- Les hommes et les femmes, pour qui le rapport à la sécurité est différent ;
- Les moments de la journée : on se sent plus en insécurité le soir et la nuit (quand il fait noir) que la journée ;
- Son propre quartier par rapport à d'autres : d'habitude on se sent plus en sécurité dans son quartier que dans les quartiers 'de passage'.

Lors de cette première séance, les Conseillers ont partagé leur vision d'un espace public *sécurisé* et *sécurisant*. Cette vision contient les éléments suivants.

Une commune de Forest harmonieuse et conviviale

- Les citoyens sont respectueux les uns envers les autres, l'entraide et la responsabilité de tous sont centrales ;
- Il existe des endroits de rencontre intergénérationnel et interculturel, qui visent également à intégrer les nouveaux arrivants ;
- Les enfants vont seuls à l'école, en toute sécurité ;
- Les rues et les parcs sont propres, éclairés et entretenus ;

- Les espaces publics verts et calmes offrent la possibilité à tout le monde de se détendre. Les chiens sont tenus en laisse.

Une commune de Forest où différents modes de transport coexistent

- La circulation est limitée et fluide. Les voitures, cyclistes, trottinettes, piétons et trams partagent la voie publique de manière respectueuse et sans incidents ;
- Le code civil et le code de la route sont connus et respectés par tous ;
- Les trottoirs sont larges et accessibles à tous, sans obstacles comme les bornes électriques et les poteaux.

Une commune de Forest où tout le monde se sent bien

- La pauvreté et la délinquance n'existent pas. Il n'y a pas de violence, de vol de vélo, de cambriolage, de trafic et de consommation de drogues ;
- Tout le monde a accès au travail et à un logement de qualité.

Un Forest où la Commune, la police et les citoyens sont réunis

- La Commune et la police sont à l'écoute des citoyens. Leur présence est visible dans la rue.
- Un échange constructif et mutuel existe entre ces différents groupes.

2. Les enjeux prioritaires

En vue de réaliser cette vision de Forest, les Conseillers ont formulé des questions dans la forme "Comment pourrions-nous...". Ils sont repris ci-dessous.

Sont indiqués **en gras** les sujets que la commune trouverait le plus intéressant d'aborder compte tenu de ses compétences, actions passées et en cours.

Les enjeux sont répartis en 5 catégories. Lors de la prochaine séance, les conseillers choisiront 4 questions principales pour lesquelles ils apporteront des propositions de solutions concrètes.

Espaces publics

- **Comment rendre Forest plus lumineux ?**
- Comment pouvons-nous augmenter le sentiment de sécurité grâce aux espaces verts ?
- Comment aménager l'espace public pour aider les gens à être détendu ?
- Comment améliorer la propreté dans l'espace public pour augmenter le sentiment de sécurité ?

Groupes spécifiques

- **Comment améliorer la sécurité des femmes dans l'espace public et lors des déplacements ?**
- **Comment s'assurer que les enfants puissent aller à l'école seuls ?¹**
- Comment s'assurer que les personnes âgées se sentent moins isolées et donc plus en sécurité ?

Mobilité¹

- Comment pourrions-nous améliorer la cohabitation des usagers de la mobilité ?
- Comment pourrions-nous améliorer la fluidité de la mobilité ?
- Comment limiter la présence de la voiture ?
- Comment s'assurer que le code de la route soit appris par tous ?

Relation citoyens - commune

- **Comment pourrions-nous avoir plus confiance en nos forces de l'ordre et en nos autorités ?**
- Comment pourrions-nous nous sentir plus soutenus, informés et entourés ?

¹ NB - les plans directeurs en matière de mobilité sont déjà arrêtés et réduisent le champ de propositions possibles à l'instant présent.

- Comment pourrions-nous mieux encadrer la jeunesse ?
- Comment pourrions-nous faire confiance à nos responsables politiques ?
- Comment pouvons-nous optimiser les sanctions pour qu'elles soient constructives et effectives ?

Citoyenneté

- **Comment pourrions-nous améliorer le contact et la rencontre intergénérationnelle et interculturelle ?**
- Comment pourrions-nous assurer la responsabilité des maîtres de chiens ?
- Comment favoriser une connaissance et une entraide entre voisins ?
- Comment responsabiliser les citoyens de manière individuelle et collective ?
- Comment pouvons-nous prévenir ou réduire les délits (dont le vol et le trafic de drogue) dans l'espace public ?
- Comment créer plus d'emplois pour favoriser le sentiment de sécurité ?

3. Échanges avec les personnes ressources

Après une première exploration de la thématique et le partage de leur vision, les membres du Conseil Citoyen ont eu l'opportunité d'échanger avec des personnes ressources. Il s'agissait de :

- Olongo Okitakula, policier de terrain actif dans la zone de midi depuis 2002 ;
- Denis Blanchard, Commissaire de police Zone Midi pour la Division de Forest ;
- Claire Roekens, cheffe de cabinet du Bourgemestre.

Le tableau ci-dessous est un récapitulatif synthétique de ces échanges.

Questions	Réponses
<p>Le manque de policiers est-il dû à des raisons financières ou par manque de candidats ?</p>	<p>Il est vrai que la police de Forest a un réel manque d'effectifs. Actuellement 56 policiers sont actifs pour la division de Forest, au lieu de 103. Le financement de la Zone de Police Midi est assuré par les trois Communes de la zone, le ministère de l'intérieur ainsi que la Région Bruxelles Capitale. Nous sommes donc réellement surchargés. D'autant plus que la police fédérale nous attribue souvent des tâches additionnelles.</p> <p>Le collège de police a l'intention d'augmenter de 100 policiers le staff actuel, mais il s'avère très difficile de recruter, en particulier à Bruxelles. Ceci est lié au fait que le niveau d'éducation des jeunes est en baisse, beaucoup ne savent pas bien écrire. De plus, la procédure pour intégrer la police est longue (12-15 mois), il s'agit d'un examen physique et de langue et le taux de réussite est faible (9%). Heureusement, la police n'est plus seule pour assurer la sécurité d'où l'importance de travailler en partenariat avec d'autres organismes et de faire appel aux citoyens.</p>
<p>Comment renforcer le lien entre la police et les citoyens ?</p>	<p>Le lien entre la police et le citoyen est important. Le décalage entre les rapports de police et les enquêtes de victimisation montre que nombreuses infractions ne sont pas rapportées. C'est pour cela que l'amélioration de l'accueil au commissariat et plus généralement le rapprochement des citoyens et de la police est une priorité de la commune. Nous sommes également en train de développer un Partenariat Local de Prévention. Il s'agit de partenariats entre la police, les citoyens (riverains/ commerçants) et les autorités locales en vue d'améliorer la communication dans la lutte et la prévention de la criminalité.</p> <p>Il y a aussi les rencontres citoyennes, où les citoyens d'un quartier sont amenés à faire le point en présence de la commune, du service de prévention, la police et idéalement l'agent de quartier. Ça reste le meilleur moyen de se rencontrer et de partager. De manière générale, on encourage les policiers à prendre le temps de parler</p>

aux citoyens, mais comme la charge de travail est trop grande pour le nombre de policiers, ce n'est malheureusement pas une priorité.

Comment la Commune encourage-t-elle les citoyens à signaler les infractions ?

Nous travaillons activement à changer l'image de la police. Beaucoup de gens la perçoivent comme répressive et menaçante, mais elle vise surtout à protéger et aider les citoyens. L'accueil au commissariat est assuré par du personnel spécialisé et sera amélioré dans les années à venir. Nous sommes également joignables électroniquement, par le e-locket, qui permet de porter plainte en ligne et par mail pour les services de police. Il est aussi possible de prendre rendez-vous au commissariat. Cela nous permet de mieux répartir la charge de travail.

Que fait-on contre les violences policières ?

Avec la pression et le stress, l'hostilité généralisée envers la police, c'est vrai que des violences se produisent. Mais nous ne laissons absolument pas ça passer. Nous avons un cadre déontologique, une note de fonctionnement et des sanctions. Dès qu'une plainte est déposée contre un.e policier.ière, une enquête est menée : tout est contrôlé, les armes, les radios, les caméras. Il y a d'ailleurs des caméras partout dans le commissariat et dans les cellules. Seulement 5% des plaintes terminent en condamnation. Mais il s'agit donc ici d'une minorité qui salit la majorité, qui elle fait un bon travail.

Cette synthèse a été rédigée par Dreamocracy, qui assure le secrétariat du Conseil Citoyen Forestois. Elle s'efforce d'être aussi fidèle que possible aux échanges entre participants, mais l'équipe de Dreamocracy est seule responsable pour la formulation des échanges telle que présentée ici, qui n'engage ni la Commune ni les participants individuels.